

LISTE DES DELIBERATIONS

Numéro	Objet	Vote
2022/08/01	Admission en non-valeur de redevances d'assainissement	Acceptée
2022/08/02 A	Budget communal : décision modificative n° 03/2022 - révision de crédits	Acceptée
2022/08/02 B	Budget communal : décision modificative n° 04/2022 - virement de crédits	Acceptée
2022/08/03	Association La Courte Echelle : demande d'une subvention exceptionnelle pour l'année 2022	Acceptée
2022/08/04	Adoption de la nomenclature financière et comptable M57 abrégée au 01 janvier 2023	Acceptée
2022/08/05	Restitution de mise à disposition de biens et d'équipements par Ouest Aveyron Communauté	Acceptée
2022/08/06	Coût de fonctionnement de l'école La Bastide en 2021	Acceptée
2022/08/07	Création d'un poste d'agent d'entretien polyvalent pour le service technique	Acceptée
2022/08/08	Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	Acceptée
2022/08/09 A	Désaffectation et aliénation d'un chemin rural au Mas de Caville	Acceptée
2022/08/09 B	Désaffectation et aliénation d'un chemin rural au Fraysse	Acceptée
2022/08/09 C	Désaffectation et aliénation d'un chemin rural au Fraysse	Acceptée
2022/08/09 D	Désaffectation et aliénation d'un chemin rural au Faubourg Saint Roch	Acceptée
2022/08/09 E	Désaffectation et aliénation d'une venelle Rue du Couvent	Acceptée
2022/08/10 A	Rétrocession à la commune d'une concession trentenaire à titre onéreux	Acceptée
2022/08/10 B	Rétrocession à la commune d'une concession cinquantenaire à titre onéreux	Acceptée
2022/08/10 C	Rétrocession à la commune d'une concession perpétuelle à titre gratuit	Acceptée
2022/08/11	SMAEP de Montbazens : approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes dans le cadre du contrôle, de la maintenance et de l'entretien des poteaux d'incendie	Acceptée
2022/08/12	Aménagement des Avenues du Rouergue et du Quercy : validation du projet et constitution d'un groupement de commandes avec le Conseil Départemental	Acceptée
2022/08/13	Demande d'accord pour l'ouverture à l'urbanisation au titre des articles L142-4 et L142-5 du code de l'urbanisme	Acceptée

A Villeneuve le 20 octobre 2022

Le Maire
Jean-Pierre MASBOU

